



## PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉNERGIE VERTE AU SÉNÉGAL



### APPEL A PROJETS N°1

#### 1 - PRESENTATION DU PROGRAMME

**Le Programme d'Investissements pour l'Énergie Verte au Sénégal (PIEV)** est issu d'un partenariat entre le FISIQ (Canada) et la Fondation Sen'Finances (Sénégal).

**Sen'Finances** est une Fondation d'utilité publique qui oeuvre pour « améliorer les conditions de vie des populations marginalisées et défavorisées du Sénégal ». Elle intervient à travers le renforcement des capacités de crédit des Systèmes financiers décentralisés, et la promotion des micro, petites et moyennes entreprises , particulièrement en milieu rural et péri urbain.

**Le Fonds d'Investissement Solidaire du Québec (FISIQ)** est un outil financier socialement responsable destiné au développement des entreprises d'économie sociale et solidaires . Il consent des prêts à des organisations collectives et à des acteurs communautaires ou familiaux actifs dans la production, la commercialisation ou l'échange de biens et services dans des secteurs d'activités comme l'agriculture, le commerce local et l'artisanat.

Dans le cadre de ce programme d'une durée initiale de 5 ans, le FISIQ apporte les ressources financières et Sen'Finances a le mandat de gestion locale du programme.

#### **Objectifs du PIEV :**

Le PIEV vise notamment à faciliter l'accès pour les communautés sénégalaises vulnérables à des sources d'énergies vertes renouvelables, à soutenir les activités génératrices de revenus notamment des femmes et à créer des emplois durables dans le secteur de l'énergie renouvelable.

#### **Cibles / Bénéficiaires :**

Le PIEV a pour cible les femmes (individuellement ou en groupe), les petites et moyennes entreprises, les collectivités, communautés, coopératives et autres entreprises collectives.

#### **Zones géographiques :**

Le programme couvre toutes les régions du Sénégal.

## **Description du Programme :**

Le programme comprend trois volets :

- **Volet 1 : Microcrédits exclusivement destinés aux femmes**

- Volet 1-1 : Microcrédits à usage domestique et familial***

- Cible : femmes organisées en groupes d'emprunts
- Usage : domestique ou familial pour l'achat de petits équipements fonctionnant avec des sources d'énergie renouvelable
- Plafond des prêts : 500.000 FCFA par personne / 5.000.000 FCFA par groupe
- Durée maximum : 12 mois
- Taux d'intérêt annuel : 14%.

- Volet 1.2 : Microcrédits à usage commercial***

- Cible : femmes entrepreneures individuelles ou groupements de femmes (GPF, GIE), opérant un petit commerce ou un service de proximité
- Usage : commercial pour l'achat de petits équipements fonctionnant à l'énergie renouvelable
- Plafond des prêts : individuels : 500.000 FCFA / Groupements : 5.000.000 FCFA
- Durée maximum : 18 mois - différé max 2 mois
- Taux d'intérêt annuel : 15%.

- **Volet 2 : Prêts à termes à usage exclusivement commercial**

- Cibles : petites et moyennes entreprises ou industries, individuelles ou non, pouvant justifier d'une existence légale
- Usage : achat et/ou installation d'équipements reliés à des sources d'énergie propre et dédiés à l'exploitation d'activités commerciales
- Plafond des prêts : 10.000.000 FCFA
- Durée maximum : 36 mois - différé max 6 mois
- Taux d'intérêt annuel : 13%.

- **Volet 3 : Prêts à termes destinés aux collectivités/communautés/entreprises collectives, et à usage commercial**

- Cibles : collectivités/ communautés/ entreprises collectives (OBNL, coopératives,...).
- Usage : acquisition et/ou installation d'infrastructures produisant ou utilisant des énergies propres
- Plafond des prêts : 90.000.000 FCFA
- Durée maximale : 60 mois
- Taux d'intérêt annuel : 12%

## 2 - APPEL A PROJETS

Dans le cadre de l'exécution du PIEV, la Fondation Sen'Finances lance un appel à projets dans le but de sélectionner sur l'ensemble du territoire sénégalais de potentiels bénéficiaires.

Le dossier de demande de financement doit être composé :

- Du formulaire de demande de prêt dûment rempli et signé. Les formulaires des volets 1, 2 et 3 sont en annexe ;
- De toutes les pièces demandées par le volet ciblé ;
- Des coordonnées de la personne à contacter : prénoms et nom, adresse, numéro de téléphone, adresse mail.

Le dossier complet devra être déposé :

- Au siège de la Fondation Sen'Finances : Point E - Rue de Saint Louis - Impasse UPIS - 1<sup>er</sup> étage, porte 5 – Dakar ;  
ou
- En ligne à l'adresse : [senfinances@senfinances.sn](mailto:senfinances@senfinances.sn), en précisant dans l'objet « *demande de financement PIEV* ».

***La date de clôture du présent appel à projets est fixée au vendredi 22 mars 2024.***

Dakar, le 22 février 2024

Pour la Fondation Sen'Finances  
L'Administrateur Général

